

Consignes pour les remédiations.

L'élève s'inscrit au plus tard l'avant-veille par un mail envoyé au professeur dispensant le cours.

L'élève doit se présenter avec ses notes de cours et les tests à propos de la matière qui pose problème.

Le professeur tient un carnet de présences de ce qui a été fait avec l'élève

Le professeur complète et signe le journal de classe de l'élève pour attester de sa présence.

L'horaire des remédiations proposées aux élèves des 2e et 3e degrés

	Matières	Public cible	Quand	Professeur	Local
2e degré	Néerlandais	Élèves de 3e et 4e année	Le lundi et mardi de 16h15 à 17h05	Mme. Delahaye annelies.delahaye@indse.be	A110
	Anglais	Élèves de 3e et 4e année	- Le mardi de 16h15 à 17h05 - Le jeudi et le vendredi de 12h15 à 12h40	Mme. Scius mathilde.scius@indse.be	N103
	Allemand	Élèves de 3e et 4e années	Le lundi et le mardi de 16h15 à 17h05	Mme. Adam camille.adam@indse.be	N101
	Mathématiques	Élèves de 3GT, 3TT, 3P	Le mercredi de 12h30 à 14h10	M. Collot (Formulaire) rem.math-indse.be	N005
	Mathématiques	Élèves de 3TQ	Le lundi 2e h	M. Gustin (Formulaire) rem.math-indse.be	N005
3e degré	Anglais / Néerlandais	Élèves de 5e et 6e années	- Le lundi de 16h15 à 17h05 - Le lundi et le mardi de 12h15 à 12h40	M. Gaspard quentin.gaspard@indse.be	N106
	Allemand	Élèves de 5e et 6e années	Le lundi et le mardi de 16h15 à 17h05	Mme. Adam camille.adam@indse.be	N103